

INSERTION LEGALE

Maître Pascale REGRETTIER, membre de la SCP HADENGUE et Associés, Avocats à la Cour de
VERSAILLES, ladite ville 7 rue Jean Mermoz à VERSAILLES (Yvelines) 01.39.24.88.46

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN LOT SUR LICITATION:

NOISY LE SEC (93)

54 rue Saint Denis,

Une chambre de 10,64 m², Louée.

Au plus offrant

Et au dernier enchérisseur

La vente aura lieu le mercredi 15 janvier 2025, à 9h30 au Tribunal Judiciaire de VERSAILLES
(Yvelines), Palais de Justice, 5 place André Mignot, Chambre des criées.

AUX REQUETE, POURSUITE ET DILIGENCE DE :

Le TRESOR PUBLIC agissant par Madame le comptable du POLE DE RECOUVREMENT SPECIALISE DES
YVELINES, dont les bureaux sont situés 12 rue de l'Ecole des Postes à VERSAILLES (78000),

CRÉANCIER REQUÉRANT

Ayant pour avocat Maître Pascale REGRETTIER, membre de la SCP HADENGUE et ASSOCIES Avocat du
Barreau de VERSAILLES (Yvelines), demeurant dite ville 7, rue Jean Mermoz, laquelle est constituée et
au cabinet de laquelle domicile est élu.

DESIGNATION DU BIEN A VENDRE :

NOISY LE SEC (93)

54 rue Saint Denis,

Dans un ensemble cadastré Section V n°78 pour une contenance de 1a et 80ca

Lot de copropriété n°4, consistant dans le bâtiment A au 2ème étage gauche, une chambre de

10,64m², comprenant un coin cuisine avec placard, une cabine de douche dans la pièce,

Droit d'accès au WC dans les parties communes au 3^{ème} étage.

Et les 35/1.000èmes des parties communes générales.

Et les 35/379èmes du bâtiment A.

Les lieux sont loués moyennant un loyer de 300 € par mois outre 50 € de provision sur charges

MISE A PRIX :

Outre les charges, clauses et conditions insérées au cahier des conditions de vente, les enchères
seront reçues sur la mise à prix fixée à la somme de :

10.000 € (Dix Mille Euros) avec faculté de baisse immédiate de moitié en cas de carence d'enchères

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe du Tribunal Judiciaire de VERSAILLES, 5, place André Mignot (porte 1A-049) ou et /ou au Cabinet de Maître Pascale REGRETTIER, Avocat, demeurant à VERSAILLES (Yvelines) 7 rue Jean Mermoz: tél : 01.39.24.88.46

NOTA : On ne peut enchérir que par le ministère d'un avocat inscrit au Barreau de VERSAILLES.

Une consignation préalable est obligatoire : 3.000 €

Les visites sont organisées et auront lieu sur place le jeudi 09 janvier 2025 de 09h00 à 10h00 et de 10h30 à 11h30

Fait et rédigé à VERSAILLES, le 12 Novembre 2024 par l'avocat poursuivant soussigné :

Maître Pascale REGRETTIER, Avocat poursuivant